

Corrigé type**SUJET 1 :**

Citez et illustrez (donnez des exemples) quelques-unes des caractéristiques de la méthodologie grammaire-traduction et de la méthodologie directe qui sont présentes même aujourd'hui dans l'enseignement des langues dans le contexte algérien.

Critères d'évaluation : nombre et pertinence des caractéristiques et des exemples cités – langue.

Indications pour la réponse :

Dans l'introduction, on peut exploiter l'idée générale que « les dispositifs didactiques ne présentent pas la successivité chronologique qu'on pourrait imaginer. Il y a continuité retour en arrière, (...) ». Sinon, on peut également s'appuyer sur les citations propres aux deux méthodologies traditionnelle et directe, à savoir celles des auteurs qui affirment que ces deux méthodologies concernées par la question sont toujours présentes dans les pratiques actuelles. En ce qui concerne la MT, Pierre Martinez (1996 :49) affirme que les méthodologies traditionnelles « existent depuis l'Antiquité et perdurent jusqu'à nos jours ». Besse (1985 :27) explique lui également que même si l'on a « beaucoup critiqué son efficacité (...) la méthode grammaire-traduction n'en perdure pas moins dans l'enseignement scolaire et universitaire ». Pour ce qui est de la MD, Tagliante (2006) estime également que cette méthodologie perdure jusqu'à nos jours. **3 pts**

Dans le développement, il y a deux erreurs à éviter :

1. Il ne s'agit pas de citer toutes les caractéristiques des deux méthodologies, mais uniquement celles qui ont traversé le temps pour être appliquées aujourd'hui dans l'enseignement des langues dans le contexte algérien ;
2. Ne pas citer des caractéristiques contradictoires comme celle du recours à la traduction (Méthodologie traditionnelle) vs. interdiction de recourir à une autre langue (méthodologie directe) sauf si on peut justifier cela.

Quelles sont les caractéristiques des deux méthodologies qu'on retrouve encore dans l'enseignement actuel des langues en Algérie ? Dans le cas de la méthodologie traditionnelle, on peut citer les caractéristiques suivantes :

- La place importante accordée à la littérature et à son enseignement dans l'enseignement de la langue arabe ;
- La place accordée à transmission des connaissances par l'enseignant aux dépens de l'apprentissage actif surtout par exemple dans l'enseignement des langues – arabe surtout - dans l'éducation algérienne ;
- La focalisation excessive sur l'écrit. Exemple : l'oral n'est que très peu enseigné et n'est jamais évalué ni lors des devoirs et des compositions trimestriels, ni dans les examens officiels comme ceux du BEM et du Bac ;
- La focalisation sur la mémoire surtout dans l'enseignement des langues à l'école primaire : on oblige les apprenants à mémoriser des textes entiers et à les réciter comme des poèmes ;
- La place importante accordée à la composante linguistique surtout dans à l'école primaire et au collège ;
- Le fait que la langue écrite soit considérée comme supérieure à la langue orale ;

- La centration sur l'enseignant : l'enseignant est le personnage dominant surtout dans les premiers paliers de l'éducation nationale ;
- Prédominance d'un enseignement explicite et déductif de la grammaire surtout au collège et parfois au secondaire. C'est surtout le cas dans l'enseignement de la langue arabe.
- L'interaction est souvent à sens unique, allant du professeur à l'apprenant et les interactions apprenant-apprenant ne sont pas encouragées, voire sont refusées **09 pts**

Dans le cas de la méthodologie directe, on doit surtout citer l'interdiction de recourir à une autre langue en enseignant les langues étrangères. On peut l'illustrer par l'enseignement du français, de l'anglais, etc. surtout au collège et au lycée.

On peut ensuite ajouter le fait que la culture n'est plus considérée comme synonyme de littérature, en expliquant qu'on essaye parfois de traiter d'aspects culturels autres que ceux de la littérature.

On peut enfin évoquer les aspects suivants :

- La pratique de la lecture à haute voix des passages ;
- L'intention de pratiquer l'enseignement inductif de la grammaire (du moins dans les manuels de français au collège par exemple) ... même si les principes de cette démarche ne sont pas tous pris en considération ;
- L'évaluation, porte sur l'usage de la langue ... à l'oral et à l'écrit dans l'enseignement du français à l'université ; et sur l'usage de la langue à l'écrit surtout dans l'éducation nationale : dans les sujets de composition et dans ceux des examens officiels (Bac et BEM) les sujets ont des parties réservées à la compréhension et à la production écrites. **6 pts**

Conclusion : dire à titre d'illustration que ces exemples confirment que « Le changement en didactique ne se décrète guère, même à travers des instructions ministérielles, des préfaces de manuels ou des cours de formations et stages pour professeur ». **2 pts**

SUJET 2 : Les deux questions de ce sujet sont obligatoires

Question 1 : Commentez la citation suivante

« C'est dans cette perspective que l'on pourrait parler de Didactique des langues, en tant que discipline spécifique prenant en considération la nature et la finalité de l'enseignement des langues et pas seulement la nature et le fonctionnement du langage ; élaborant ses propres hypothèses théoriques à partir des apports constamment renouvelés et diversifiés de la linguistique, de la psychologie, de la pédagogie, de la sociologie, de l'ethnologie... ».

Indications pour la réponse :

A ses débuts, la didactique des langues a été considérée comme une partie de la linguistique ou comme une « simple application » de celle-ci. On l'appelait d'ailleurs « Linguistique appliquée à l'enseignement ». L'auteur de la citation, Michel Dabène, ne partageait pas du tout cette conception. Pour lui, la didactique est une discipline autonome qui ne peut être ni une partie de la linguistique ni uniquement une simple application de celle-ci. Pourquoi ? Parce que leurs finalités ne sont pas les mêmes. La linguistique se limite à l'étude de la nature et du fonctionnement du langage, tandis que la didactique va au-delà pour se pencher sur la nature et la finalité de l'enseignement des langues. **5 pts**

Il estime par ailleurs que la didactique ne peut pas se contenter d'appliquer les théories de la linguistique. Elle doit obligatoirement interroger d'autres disciplines comme la psychologie, la pédagogie, la sociologie, l'ethnologie... (Il faut donner quelques exemples : la nécessité par exemple de prendre en considération la psychologie de l'enfant, les capacités ou non de l'apprenant à raisonner dans l'abstrait, les caractéristiques de la société, etc.). **5 pts**

Question 2 : Développez l'idée ci-après en vous appuyant sur des exemples :

On considère, à la suite de Galisson (1980), que la compétence linguistique n'est ni nécessaire, ni suffisante pour communiquer.

Indications pour la réponse :

On peut introduire la réponse en évoquant le changement important dans les conceptions relatives à la maîtrise de la langue suite à l'avènement des approches communicatives et de l'un de ses concepts clés : la compétence de communication, opposée à la compétence linguistique.

La compétence linguistique n'est pas nécessaire pour communiquer car même quand on prononce des phrases agrammaticales, on peut quand même communiquer, transmettre un message. Exemple : le locuteur d'une langue étrangère peut faire des erreurs de conjugaison, d'accords, de confusion féminin/masculin, singulier/pluriel, etc. mais tout en réussissant quand-même à faire passer le message. Si quelqu'un écrit à un à un homme VO ETE BELLES MESSIO. Les erreurs de cette phrase ne vont pas empêcher le récepteur de comprendre ce qu'on lui dit. **5 pts**

La compétence linguistique n'est pas suffisante pour communiquer car en plus de la connaissance du vocabulaire et des règles de grammaire, etc., il faut avoir des compétences discursives (caractéristiques des genres de discours, etc.), socioculturelles (Sujets tabous, habitudes culturelles, etc.), stratégiques (stratégies de persuasion, etc.) etc. C'est la raison pour laquelle on recommande que l'enseignement d'une langue ne se limite pas au développement de la seule composante linguistique de la compétence de communication et on insiste sur l'importance de la prise en charge des composantes socioculturelles, discursives, etc. . **5 pts**